

Stage – Déploiement de l'observatoire des prairies sur le territoire du Parc naturel régional de l'Aubrac



Contexte

Le Parc naturel régional de l'Aubrac est un syndicat mixte créé en 2018. Il porte différentes missions de développement territorial durable, de valorisation des patrimoines et de préservation de la biodiversité. La charte du Parc, adoptée pour 15 ans par les collectivités locales, cible les sujets de travail prioritaires pour le territoire. L'offre de stage s'inscrit dans la Mesure 21 : « Renforcer la vocation herbagère de l'Aubrac, l'autonomie des exploitations et ses bénéficiaires ».

Les prairies permanentes constituent la surface prépondérante sur le massif de l'Aubrac, des vallées au plateau : 83% de la surface agricole est toujours en herbe. Cela représente environ 1 231 km² ! Les étendues d'herbe sont à la base des paysages préservés que recherchent aujourd'hui de nombreux visiteurs, et dont bénéficient 33 000 habitants au quotidien ; elles forment également une ressource agricole sur laquelle capitalisent les exploitations agricoles. 172 000 bovins profitent de l'herbe poussant au rythme du climat atlantique montagnard. Enfin, l'herbe est à la base des productions du territoire sous signe officiel de qualité ou d'origine (SIQO) : le Label Rouge Bœuf fermier Aubrac, l'IGP Fleur d'Aubrac, le fromage AOP Laguiole.

La prairie est un écosystème herbacé complexe. De nombreuses espèces cohabitent sur une surface restreinte, avec chacune sa stratégie, entre pousse et sénescence précoce, ou stockage de ressources et sénescence tardive. On trouve de 20 à 60 espèces végétales suivant les types de prairie. Les prairies à flore diversifiée sont aujourd'hui menacées par deux principaux facteurs : le dérèglement climatique et l'intensification des pratiques agricoles (retournement de prairies permanentes et augmentation des niveaux de fertilité).

En effet, un certain nombre d'espèces sont dépendantes de milieux peu fertiles (graminées à feuilles fines, dicotylédones), et les prairies s'appauvrissent rapidement lorsque les sols deviennent trop riches : les graminées précoces prennent le dessus sur les autres espèces plus tardives.

Depuis janvier 2024, le Parc porte un programme d'animation sur la gestion des prairies et la mise en valeur de l'élevage à l'herbe sous SIQO (signe indicateur de qualité et d'origine). Ce programme, TRAMES, est financé par le Fonds Vert de l'état et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Un collectif d'agriculteurs volontaires s'est formé en début d'année 2024, en partenariat avec le GIEE « Jeune Montagne 2030 » et le Label rouge « Bœuf fermier Aubrac ». Ces agriculteurs participent à des temps d'échange sur la gestion des prairies et la reconnaissance d'espèces indicatrices, et contribuent à l'élaboration d'un guide technique sur les prairies de l'Aubrac, associant botanique et savoirs paysans.

Les Conservatoires botaniques nationaux du territoire (CBN Massif central, CBN Méditerranéen, CBN Pyrénées/Midi-Pyrénées) déploient à partir de 2024 « l'Observatoire des prairies du Massif central ». Cet observatoire vise à surveiller l'évolution de la flore à moyen et long terme au regard du climat, sur des parcelles dont la gestion est plutôt stable depuis au moins 10 ans. Une approche ethnobotanique sera aussi déployée pour comprendre les liens et interactions entre production de foin et récolte de Narcisses.

Dans le cadre de son programme trames, le Parc initie un observatoire des prairies de l'Aubrac, qui s'intégrera dans l'observatoire du Massif central. En complément, il comportera un volet d'expérimentation basé sur du changement de pratique (ex : réponse de la flore à l'arrêt du chaulage, baisse ou augmentation de la fertilisation...).

Cette mission de stage se réalise en collaboration avec le réseau des conservatoires botaniques nationaux, le Parc agissant comme animateur local pour faciliter le travail d'expertise et de formation des botanistes.



Missions principales du/de la stagiaire

- Réflexion sur le protocole d'échantillonnage en échange avec les 3 CBN
- Choix des parcelles suivies et démarchage des exploitants concernés (visite des sites, caractérisation)
- Participation aux relevés botaniques avec les CBN
- Echantillonnage des effluents d'élevage pour analyse
- Calcul des apports de nutriments à l'échelle des parcelles concernées
- Diffusion et communication autour de l'observatoire des prairies (animation de réunions techniques auprès des partenaires sur l'observatoire des prairies)
- Cartographie et diagnostics des prairies sur plusieurs exploitations agricoles. Ce diagnostic utilise la méthode DIAM, basée sur la typologie multifonctionnelle des prairies du Massif central ([TMPMC_2020_BD_telechargement.pdf \(cbnmc.fr\)](https://www.cbnmc.fr/TMPMC_2020_BD_telechargement.pdf))



Compétences recherchées

Stage de fin d'étude. Master 2 ou Ingénieur dernière année : Agronomie / Environnement / Ecologie végétale.

- Connaissance du monde agricole et si possible de l'élevage
- Connaissances en agronomie et écologie végétale
- Bases de botanique
- Aptitude au dialogue avec différents publics (scientifiques, éleveurs, élus du territoire, grand public)
- Rigueur et autonomie
- Utilisation de logiciel de cartographie (QGIS)
- Permis B impératif (voitures du Parc à disposition dans la mesure du possible)

Conditions d'accueil

- Stage de 6 mois, de mars 2025 à août 2025 (dates flexibles mais présence impérative de mi-avril à mi-août).
- Gratification selon la réglementation en vigueur (4.35€/h actuellement). 35h par semaine et 2j de congés par mois.
- Poste basé dans une antenne du Parc à Nasbinals (48). Déplacements réguliers sur l'Aubrac, ponctuellement dans les départements alentours. Travail ponctuel en soirée.



Envoi des candidatures

Candidatures à adresser à M le Président du Parc naturel régional de l'Aubrac jusqu'au 31 octobre 2024.

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation par mail (ugolin.bourbon-denis@parc-naturel-aubrac.fr) ou par courrier au 7920 route d'Aubrac, 12 470 St-Chély d'Aubrac

Renseignements par mail ou téléphone: Chargé de mission Agro-Environnement ugolin.bourbon-denis@parc-naturel-aubrac.fr ou 07.57.68.48.68.

Plus d'infos sur les prairies du Massif central sur [Nos actions et outils en faveur de la flore prairiale - Conservatoire botanique national du Massif central \(cbnmc.fr\)](http://Nos%20actions%20et%20outils%20en%20faveur%20de%20la%20flore%20prairiale%20-%20Conservatoire%20botanique%20national%20du%20Massif%20central%20(cbnmc.fr))